

**Ministère de la justice**

**Les chiffres clés  
de la justice**  
Édition 2023

**Service statistique ministériel justice**

Secrétariat général  
Service de l'expertise et de la modernisation  
Sous-direction de la statistique et des études

13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01

---

ISBN 978-2-11-172461-7

© Justice 2023

# SOMMAIRE

Les principaux chiffres	4
Les moyens de la justice	5
L'accès au droit et à la justice	7
La justice civile	10
La justice pénale	15
L'activité pénitentiaire	22
La justice des mineurs	26
La justice administrative	33
Liste des sigles et abréviations	35

Avertissement : les données présentées dans l'édition 2023 des *Chiffres clés* portent, pour l'essentiel, sur l'année de référence 2022. Pour autant, certaines données peuvent être plus anciennes pour des raisons de disponibilité, ou être référencées au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Note de lecture : sauf mention contraire, les données sont relatives à la France, collectivités d'Outre-mer non comprises.

Les astérisques (\*) à la suite d'un acronyme renvoient à la liste des sigles et abréviations en page 35.

# LES PRINCIPAUX CHIFFRES EN 2022

## Budget 2023

9,6 milliards d'€

## Effectifs budgétaires

92 753 équivalents temps pleins travaillés

## Implantations immobilières

6 025 483 m<sup>2</sup>



## Les juridictions de l'ordre judiciaire

- 1 Cour de cassation
- 36 cours d'appel
- 164 tribunaux judiciaires
- 125 tribunaux de proximité
- 211 conseils de prud'hommes
- 5 tribunaux du travail
- 134 tribunaux de commerce
- 9 tribunaux mixtes de commerce
- 162 chambres commerciales
- 272 tribunaux des baux ruraux
- 156 tribunaux pour enfants
- 103 cours criminelles départementales
- 103 cours d'assises
- 168 tribunaux correctionnels
- 166 tribunaux de police

## Les juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'Etat
- 8 cours administratives d'appel
- 42 tribunaux administratifs

1 872 458 décisions en matière **civile et commerciale**  
dont 177 304 référés



281 405 affaires réglées par les **juridictions administratives**

La justice pénale	Auteurs	dont mineurs
Auteurs dans les affaires traitées	1 855 704	168 866
Auteurs dans les affaires poursuivables	1 230 020	121 568
Auteurs poursuivis, ou ayant réussi une mesure alternative ou composition pénale	1 095 204	108 646
<b>Taux de réponse pénale</b>	<b>89,0%</b>	<b>89,4%</b>
<b>Condamnations</b>	<b>Total</b>	dont prononcées par une juridiction pour mineurs
Crimes	2 400	163
Délits	508 106	30 475
Contraventions de 5 <sup>e</sup> classe	6 102	196

## Activité civile des juges des enfants

112 919 mineurs en danger pour lesquels le juge des enfants a été saisi



## 179 établissements pénitentiaires

59 640 places au 1<sup>er</sup> janvier 2023

85 311 personnes prises en charge par un établissement pénitentiaire au 1<sup>er</sup> janvier 2023  
dont 71 025 détenus

103 017 entrants en prison en 2022

98 604 sortants de prison en 2022



172 774 personnes prises en charge par le **milieu ouvert** au 31/12/2022



908 161 missions des avocats rétribuées au titre de l'**aide juridictionnelle**

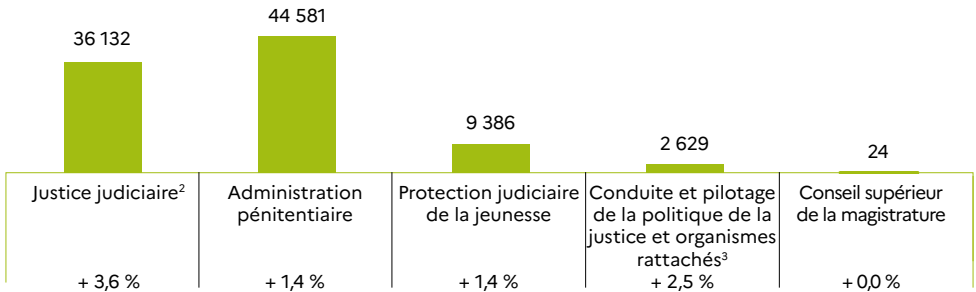
dont  
451 864 sur contentieux civils  
356 997 sur contentieux pénaux  
99 300 sur contentieux administratifs



# LES MOYENS

## Les effectifs réels en 2023 (en équivalent temps plein travaillé)

Effectifs de la Mission Justice<sup>1</sup> et évolution 2022/23 (en %)



1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat. 1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; administratifs et techniques B (cat. 4) ; personnels de surveillance (cat. 5) ; administratifs et techniques C (cat. 6).

2. Inclut les personnels du service de l'accès au droit et à la justice ainsi que ceux qui, dans les juridictions, se consacrent à cet objectif.

3. Comprend les moyens de l'administration centrale et de services ou établissements d'intérêt commun pour le ministère, notamment l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), ainsi que les crédits immobiliers de l'administration centrale.

Sources : Lois de finances initiales 2022 et 2023.

## Le budget de la justice

Crédits sous forme de dépenses pilotables votés en LFI* 2022 et LFI* 2023	Montants (en millions d'euros)		Évolution 2022/23 (en %)
	2022	2023	
<b>Crédits de paiement</b>	<b>8 861,8</b>	<b>9 578,7</b>	<b>+ 8,1</b>
<i>dont dépenses de personnel</i>	<i>4 248,3</i>	<i>4 688,1</i>	<i>+ 10,4</i>
<b>Répartition par programme (en millions d'euros) et évolution 2022/23 (en %) - crédits de paiement</b>			
	3 389,2	3 907,4	
Justice judiciaire <sup>1</sup>	922,0	714,0	+ 9,0 %
Administration pénitentiaire	641,6	4,4	+ 7,4 %
Protection judiciaire de la jeunesse			+ 10,9 %
Accès au droit et à la justice			+ 5,0 %
Conduite et pilotage de la politique de la justice			+ 7,3 %
Conseil supérieur de la magistrature			- 6,2 %
<b>Autorisation d'engagements (en millions d'euros)</b>	<b>10 891,1</b>	<b>10 526,3</b>	<b>- 3,3</b>
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État - crédits de paiement - (en %)	3,1	3,1	0,0

1. Le programme « justice judiciaire » regroupe l'ensemble des moyens relatifs aux juridictions de l'ordre judiciaire ainsi que le Casier judiciaire national, l'École nationale des greffes et l'École nationale de la magistrature.

## Les implantations immobilières en 2023

	2022		2023	
	Nombre de sites	Surface de plancher (en m <sup>2</sup> )	Nombre de sites	Surface de plancher (en m <sup>2</sup> )
<b>Ensemble du ministère<sup>1</sup></b>	<b>1 650</b>	<b>6 036 907</b>	<b>1 773</b>	<b>6 025 483</b>
Administration centrale	25	103 341	24	102 536
Cours et tribunaux	630	2 106 467	661	2 125 012
Services déconcentrés de l'administration pénitentiaire <sup>2</sup>	387	3 498 854	415	3 415 613
Services déconcentrés de la PJJ* (secteur public uniquement)	608	328 245	673	382 322

1. Locaux en propriété, en location et mis à disposition (hors logements de fonction, parkings et garages).

2. Etablissements, services pénitentiaires d'insertion et de probation, antennes locales.

Source : ministère de la justice/SG/Bureau de la stratégie et de la politique immobilières.

## Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants (en millions d'euros)			Evolution 2022/23 (en %)
	2021	2022	2023	
<b>Frais de justice</b>	<b>618,2</b>	<b>648,4</b>	<b>660,4</b>	<b>+ 1,9</b>
Frais de justice civile et commerciale	48,4	54,5 <sup>1</sup>	55,1	+ 1,8
<i>Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédure collective de redressement et de liquidation judiciaire des entreprises en difficulté, etc.</i>				
Frais de justice criminelle, correctionnelle et contraventionnelle	569,8	593,9	605,3	+ 1,9
<i>Rémunération des experts (psychiatres, psychologues, etc.)</i>				
<b>Aide juridictionnelle</b>				
Autorisations d'engagement, crédits ouverts LFI*	534,0	615,2	641,0	+ 4,2
Dépenses effectives (RAP*)	552,7	631,6	nd	nd

1. Les frais de justice ont été actualisés pour 2022.

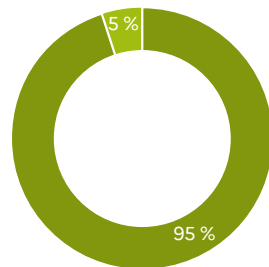
Sources : RAP\* 2021 et 2022, LFI\* 2023.

# L'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

## Missions des avocats rétribués au titre de l'aide juridictionnelle et de l'aide à l'intervention de l'avocat en 2022

	2022	En %
<b>TOTAL</b>	<b>1 309 661</b>	<b>100</b>
<b>Aide juridictionnelle</b>	<b>908 161</b>	<b>69,3</b>
<b>En matière civile</b>	<b>451 864</b>	<b>34,5</b>
Cour d'appel	59 252	4,5
Tribunal judiciaire et tribunal de commerce <i>dont juge aux affaires familiales</i>	264 995	20,2
<i>juge des libertés et de la détention<sup>1</sup></i>	132 542	10,1
Juge des enfants (assistance éducative)	91 600	7,0
Autres procédures civiles	80 470	6,1
<i>dont audition de l'enfant en justice</i>	47 147	3,6
<i>20 205</i>	1,5	
<b>En matière pénale</b>	<b>356 997</b>	<b>27,3</b>
Cour d'appel	10 854	0,8
Procédures criminelles	18 598	1,4
Procédures correctionnelles	299 814	22,9
Procédures contraventionnelles	2 109	0,2
Autres procédures pénales	25 622	2,0
<i>dont applications des peines</i>	21 356	1,6
<b>En matière administrative</b>	<b>99 300</b>	<b>7,6</b>
<i>dont contentieux des étrangers</i>	87 747	6,7
<b>Aide à l'intervention de l'avocat</b>	<b>401 500</b>	<b>30,7</b>

908 161 rétributions au titre de l'aide juridictionnelle en 2022

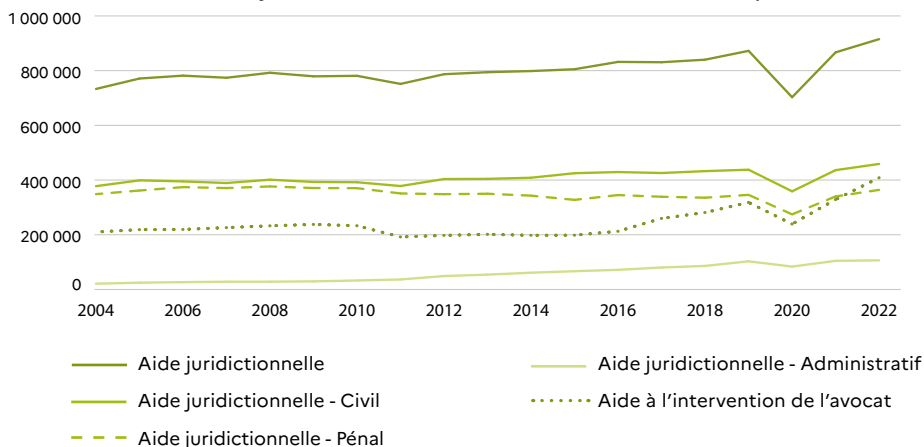


■ AJ\* totale  
■ AJ\* partielle

1. Y compris appel des décisions du JLD en matière de soins psychiatriques.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation des statistiques de l'UNCA - états des trésoreries des CARPA.

### Nombre de rétributions à l'aide juridictionnelle et à l'aide à l'intervention de l'avocat depuis 2004



Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation des statistiques de l'UNCA - états des trésoreries des CARPA.

## Montants versés aux avocats au titre de l'aide juridictionnelle et de l'aide à l'intervention de l'avocat en 2022

	Montant accordé (en millions d'€)
<b>Total</b>	<b>611,8</b>
<b>Aide juridictionnelle</b>	<b>512,3</b>
En matière civile	260,6
En matière pénale	199,5
En matière administrative	52,2
<b>Aide à l'intervention de l'avocat</b>	<b>99,5</b>

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation des statistiques de l'UNCA - états des trésoreries des CARPA.

## L'indemnisation en matière de détention provisoire en 2022

<b>Activité des premiers présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires</b>	
Nombre de demandes	547
Nombre de recours	29
Nombre de décisions rendues	503
<i>dont rejet</i>	5
<i>réformation partielle ou totale</i>	433
Montant moyen accordé par dossier (en euros)	25 900
Montant total accordé (en euros)	11 234 914
Nombre d'affaires en cours	735
<b>Commission nationale de réparation des détentions provisoires</b>	
Nombre de recours	32
Nombre de décisions rendues	46
<i>dont rejet, irrecevabilité et autres</i>	19
<i>réformation</i>	27
Délai moyen de traitement (en mois)	11,0
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées (en jours)	294,2
Nombre d'affaires en cours	nd

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, cadres du parquet, enquête sur le suivi des réparations des détentions provisoires à tort ; Cour de cassation.

## Les victimes d'infractions en 2022

<b>Indemnisation des victimes</b>	
Nombre de dossiers ouverts	23 017
Nombre de décisions rendues	13 711
Montant total accordé (en euros)	153 430 846
Nombre de demandes d'indemnisation à traiter au 31/12/2022	5 739
<b>Associations d'aide aux victimes</b>	
Nombre d'associations subventionnées par le ministère de la justice	204
Nombre de personnes aidées par ces associations <sup>1</sup>	440 721
<i>en matière civile</i>	66 984
<i>en matière pénale</i>	373 737

1. 8 de ces 204 associations n'ont reçu aucune subvention ou aucun mandat en 2022.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, cadres du parquet, enquête auprès des associations de victimes.



## L'accès au droit en 2022

2 685 point-justice  
dont  
145 MJD\* ayant reçu 1,4 million de  
personnes en 2022<sup>1</sup>



1 numéro unique de  
l'accès au droit

le 30 39

Un budget de 12,3 millions  
d'euros en 2022 en hausse de  
30 % sur un an

31 % des 2 560 France services  
accueillent des permanences  
d'accès au droit<sup>1</sup>



1. au 31 décembre 2022.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, enquête auprès des MJD ; Sadjav, enquête auprès des CDAD\*, projet de loi de finances 2022.

## LES INTERVENANTS DE LA JUSTICE

### Effectifs au 31 décembre 2022

2 749	conciliateurs de justice
72 521	avocats <sup>2</sup>
957	délégués du procureur
347	médiateurs du procureur
29 716	officiers du ministère public
243	greffiers de tribunal de commerce
3 821	commissaires de justice <sup>3</sup>
168	administrateurs judiciaires
302	mandataires liquidateurs
16 831	notaires

2. au 31 décembre 2021.

3. Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, les huissiers de justice et les commissaires-priseurs judiciaires ont été fusionnés et deviennent les commissaires de justice.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, enquête auprès des conciliateurs, enquête auprès des médiateurs et des délégués du procureur ; DACS/PEJC.

## Activité des conciliateurs de justice en 2022

Nombre de saisines terminées	<b>196 434</b>
<i>saisines par le justiciable</i>	186 137
<i>saisines par le juge</i>	10 297
Nombre d'affaires conciliées	90 271
<i>Taux de conciliation</i>	<b>46,0%</b>

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, enquête auprès des conciliateurs de justice.

## Activité des médiateurs du procureur en 2022

Nombre de médiations terminées	3 037
Nombre de médiations terminées avec succès	1 819
<i>Taux de médiation</i>	<b>59,9%</b>

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, enquête auprès des médiateurs du procureur.

# LA JUSTICE CIVILE

## Affaires nouvelles en 2022

### Juridictions civiles et commerciales

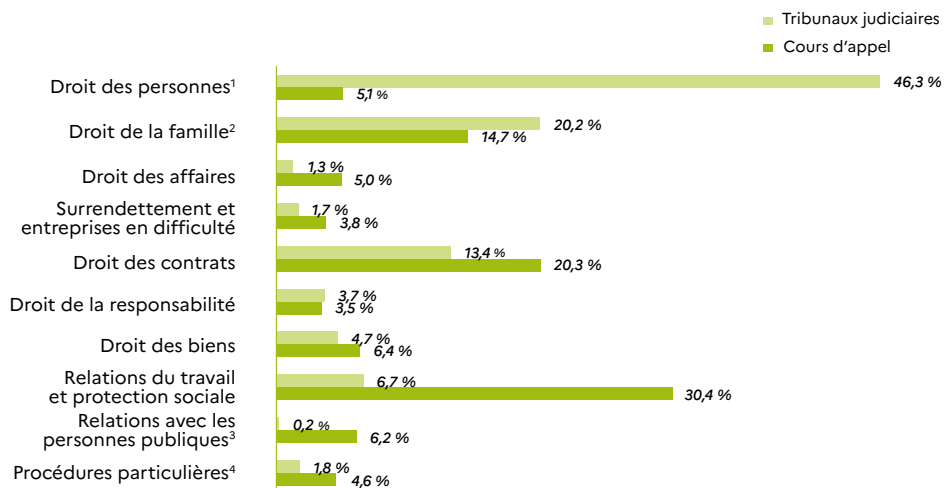
		dont référés
Cour de cassation	15 479	so
Cours d'appel	196 261	5 136
Tribunaux judiciaires <sup>1</sup>	1 452 693	147 923
Juridictions commerciales <sup>2</sup>	124 263	14 376
Conseils de prud'hommes	100 268	16 479

1. Hors ruptures d'union.

2. Chambres commerciales des TJ\*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil ; Cour de cassation.

### Nature des affaires nouvelles (hors référés)



1. Inclut en particulier, l'incapacité des mineurs et la protection juridique des majeurs.

2. Hors ruptures d'union.

3. Inclut en particulier, le contentieux des élections politiques.

4. Inclut en particulier, les oppositions à injonction de payer.

**Lecture :** en 2022, 46,3 % des affaires nouvelles dans le domaine de la justice civile portées devant les tribunaux judiciaires relevaient du droit des personnes.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil.

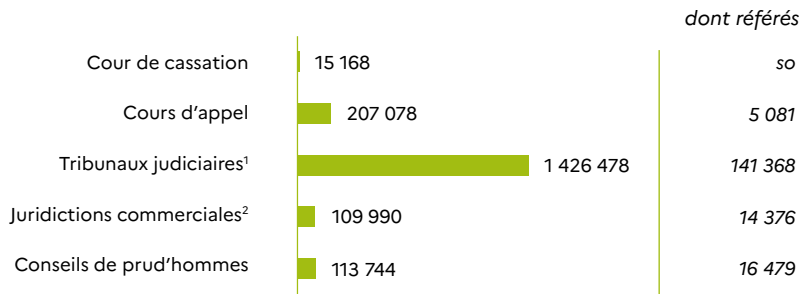
## Affaires en cours au 31 décembre 2022

	Toutes affaires	Âge moyen du stock (en mois)
Cour de cassation	20 233	10,3
Cours d'appel	244 372	17,0
Tribunaux judiciaires	1 034 238	18,3
Conseils de prud'hommes	119 270	16,8

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil, enquête Indicateurs annuels ; Cour de cassation.

## Affaires terminées en 2022

### Juridictions civiles et commerciales

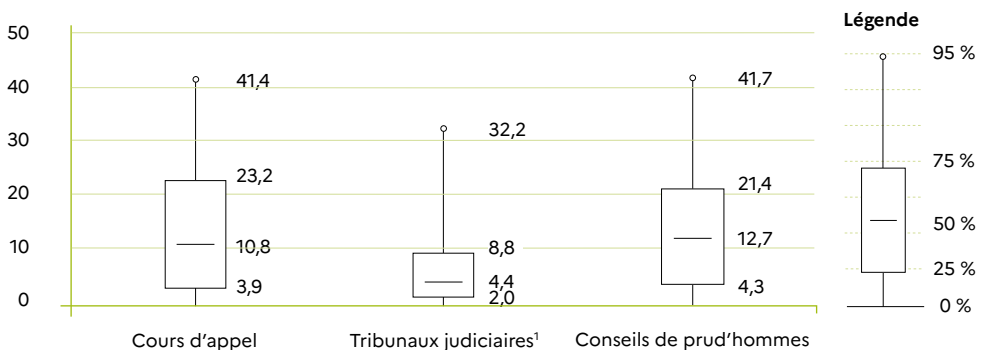


1. Hors ruptures d'union.

2. Chambres commerciales des TJ\*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes.

Sources : ministère de la justice/ SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil ; Cour de cassation.

## Durée des contentieux civils en 2022 (en mois)



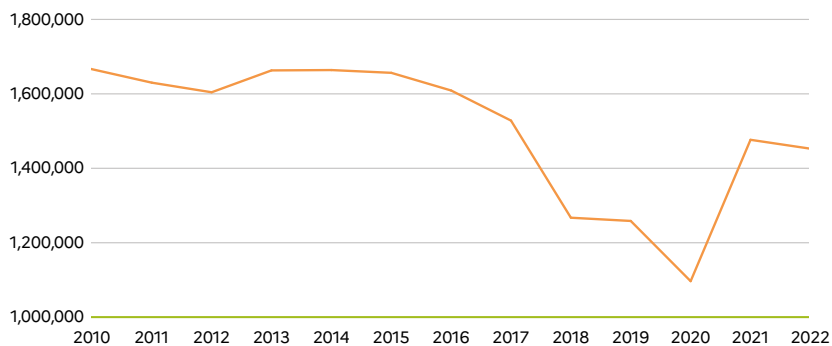
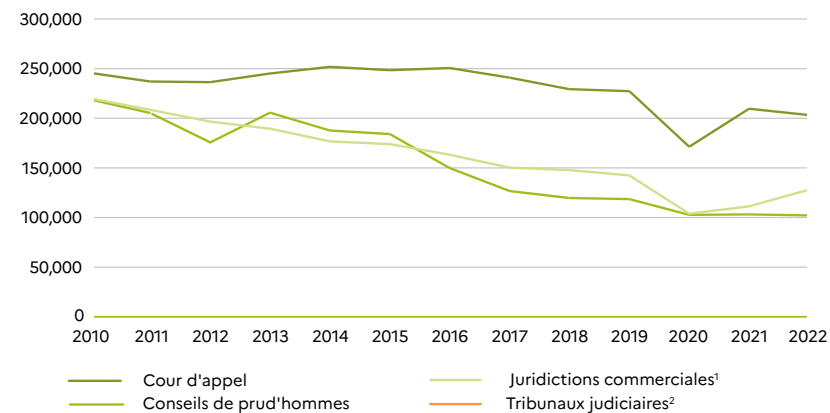
Lecture : devant les cours d'appel,

- 25 % des affaires se terminent en moins de 3,9 mois - 75 % des affaires se terminent en moins de 23,2 mois  
 - 50 % des affaires se terminent en moins de 10,8 mois - 95 % des affaires se terminent en moins de 41,4 mois

1. Hors requêtes et ruptures d'union.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil.

## Évolution du volume des affaires nouvelles

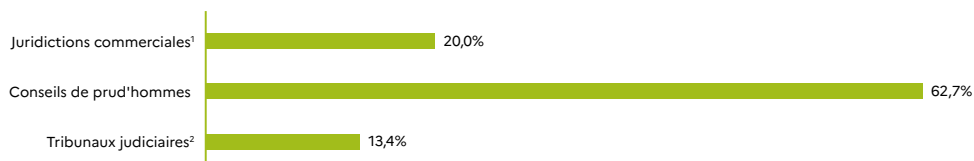


1. Chambres commerciales des TJ\*, tribunaux de commerce et tribunaux mixtes.

2. Hors ruptures d'union. Pour les années antérieures à 2020, les volumes des TI\* et des TGI\* ont été additionnés.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil.

## Taux d'appel en 1<sup>er</sup> ressort sur les jugements au fond prononcés en 2021



1. Chambres commerciales des TJ\* tribunaux de commerce et tribunaux mixtes.

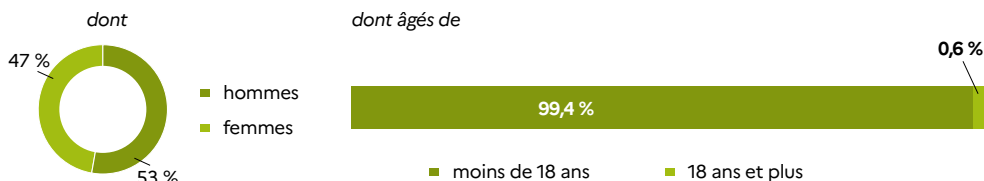
2. Hors ruptures d'union.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil.

## Quelques indicateurs en 2022 (hors référés)

### Nationalité<sup>1</sup>

**36 748** acquisitions par déclaration de la nationalité française



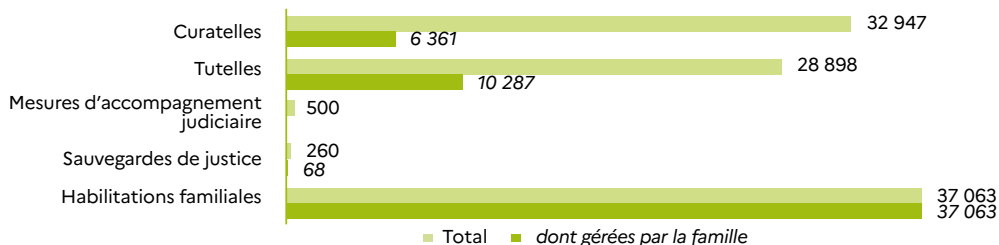
1. Les acquisitions de nationalité ne sont pas toutes enregistrées au ministère de la justice.

### Le droit des personnes (y compris référés)

**92 100** demandes relatives aux soins psychiatriques sans consentement

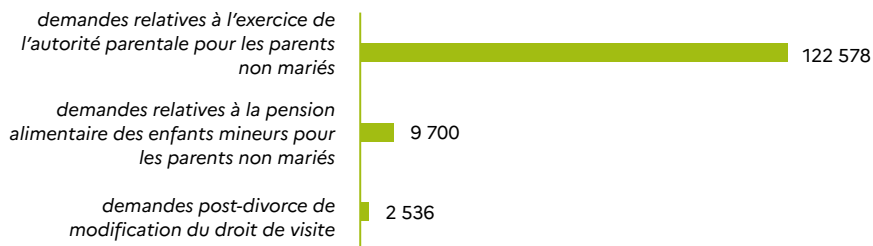
**38 046** décisions relatives à la rétention administrative des étrangers

### La protection juridique des majeurs (ouverture de mesure)



### Famille

**171 936** demandes relatives à la prise en charge des enfants mineurs après séparation des parents dont...



**5 792** ordonnances de protection dans le cadre de violences intrafamiliales

**1 087** demandes en déclarations judiciaires de délaissement parental

**2 772** tentatives de médiation familiale préalable obligatoire (TMFPO) terminées<sup>2</sup>

2. Pour 11 juridictions expérimentales.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil.

## Les impayés en 2022

### Le contentieux de l'impayé (hors injonctions de payer)

**253 713** procédures relatives au contentieux de l'impayé  
dont... 208 151 auprès des tribunaux judiciaires  
45 562 auprès des tribunaux de commerce

### Les injonctions de payer

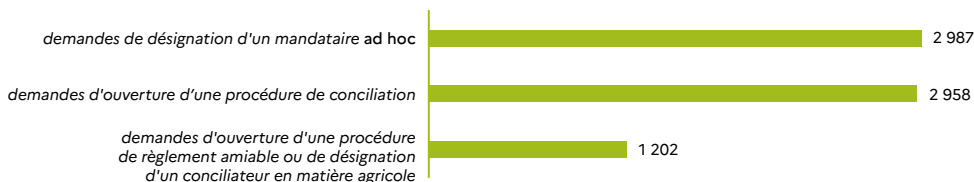
**295 302** demandes d'injonctions de payer  
**9 248** oppositions à injonctions de payer

### Le surendettement des particuliers

**29 511** demandes  
11 584 saisines du juge pendant la phase d'examen des dossiers  
17 927 autres saisines devant le juge des contentieux de la protection

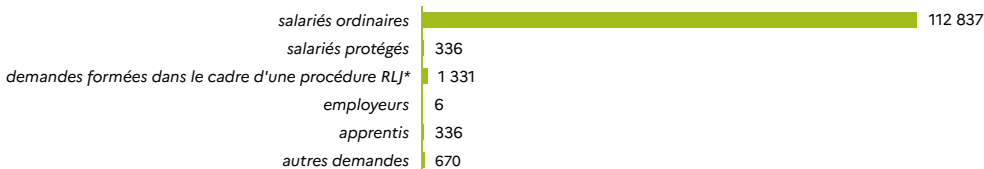
## Entreprises en difficulté en 2022 (TC\*, TJ\*, TMC\*)

**7 147** demandes d'ouverture d'une procédure de prévention  
dont...



## Le contentieux du travail en 2022 (y compris référés)

**115 516** demandes devant les conseils de prud'hommes  
dont...



dont **78 554** demandes liées à une contestation du motif de licenciement

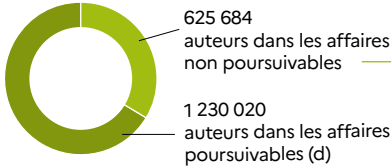
Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Répertoire général civil.

# LA JUSTICE PÉNALE

## Activité des parquets en 2022

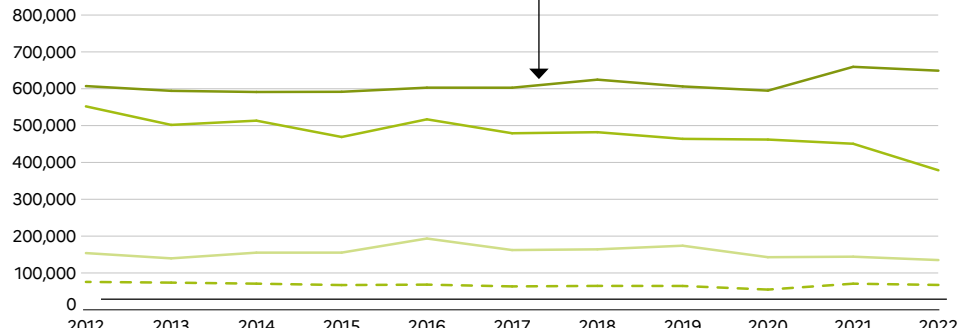
Affaires nouvelles enregistrées	3 376 569
Affaires traitées	3 084 035
sans auteur	1 439 420
avec un auteur	1 436 800
avec deux auteurs ou plus	207 815

**1 855 704** auteurs dans les affaires traitées en 2022

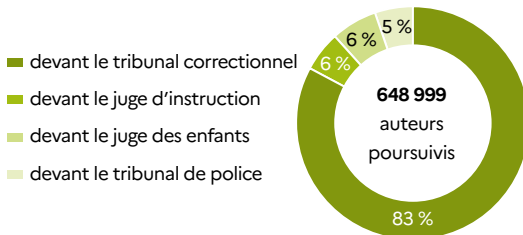


375 186 infractions mal caractérisées  
 102 319 défauts d'élucidation  
 78 670 absences d'infractions  
 43 706 extinctions de l'action publique  
 20 684 irresponsabilités  
 4 652 irrégularités de la procédure  
 451 immunités

Auteurs dans les affaires poursuivables (d)



- Auteurs ayant fait l'objet de poursuite (a)
- Auteurs ayant réussi une procédure alternative (b)
- Auteurs ayant réussi une composition pénale (c)
- - - Auteurs dont l'affaire a fait l'objet d'un CSS\* pour inopportunité des poursuites<sup>1</sup>



Taux de réponse pénale  
 $= (a+b+c)/d = 89,0\%$

196 146 ordonnances pénales  
 125 201 convocations par OPJ\*  
 112 183 CRPC\*  
 58 893 comparutions immédiates  
 33 020 convocations par PV\* du procureur  
 9 044 citations directes  
 3 758 comparutions à délai différé

1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, comportement de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, poursuite non proportionnée ou inadaptée.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

## L'activité des juges d'instruction en 2022

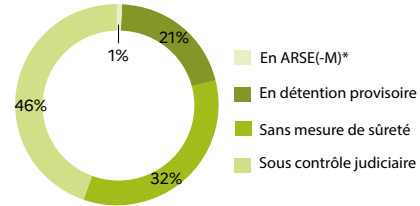
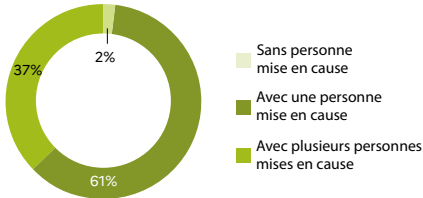
16 901 affaires nouvelles, dont l'origine est...



15 496 affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année

16 901 affaires nouvelles dont ...

24 562 personnes renvoyées devant une juridiction de jugement dont...



27 375 personnes mises en examen

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

### Les affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année, selon le mode de clôture

	Nombre d'auteurs	Durée <sup>1</sup> médiane de l'instruction (en mois)
<b>Total</b>	<b>32 032</b>	<b>28</b>
Mise en accusation devant la cour d'assises	2 900	27
Mise en accusation devant la cour criminelle départementale	355	23
Renvoi devant le tribunal correctionnel	18 830	27
Renvoi devant le tribunal pour enfants ou le juge des enfants	1 950	26
Non-lieu	7 470	38
Autre mode de clôture	527	32

1. Entre le réquisitoire introductif et l'ordonnance de règlement.

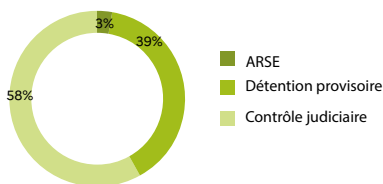
Lecture : En 2022, la moitié des affaires dont l'instruction a été close par un non-lieu ont duré moins de 38 mois.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

### Mesures de sûreté prises en 2022 par le JLD\*, le juge d'instruction, le tribunal correctionnel ou les juridictions pour mineurs

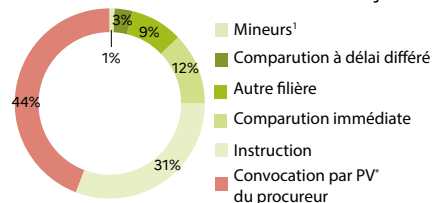
Mesures de sûreté ordonnées à l'instruction

35 211 mesures de sûreté à l'instruction



Filière dans laquelle les contrôles judiciaires ont été prononcés

67 387 contrôles judiciaires



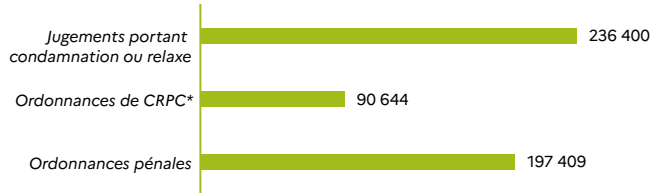
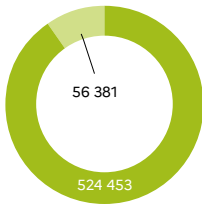
1. Prononcées par les juridictions pour mineurs.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.



## Décisions rendues par les juridictions pénales en 2022<sup>1</sup>

**580 834** décisions rendues par les **tribunaux correctionnels**



■ Décisions pénales ■ Autres (dont jugements sur intérêts civils)

**7 837** arrêts prononcés par la **Cour de cassation**

**53 870** jugements rendus par les **tribunaux de police**<sup>2</sup>

**1 822** arrêts prononcés par les **cours d'assises** de 1<sup>er</sup> ressort dont **575** frappés d'appel

**52 013** décisions rendues par les **cours d'appel**

Chambre des appels correctionnels nd

Chambre de l'application des peines 9 752

Chambre de l'instruction 41 820

Cours d'assises d'appel 441

dont **193** frappées d'un pourvoi en cassation

**202** arrêts prononcés par les **cours criminelles départementales**<sup>3</sup> dont **60** frappés d'appel

**56 179** décisions rendues par les **tribunaux et juges pour enfants**

nd : les données relatives aux arrêts des chambres des appels correctionnels ne sont pas disponibles.

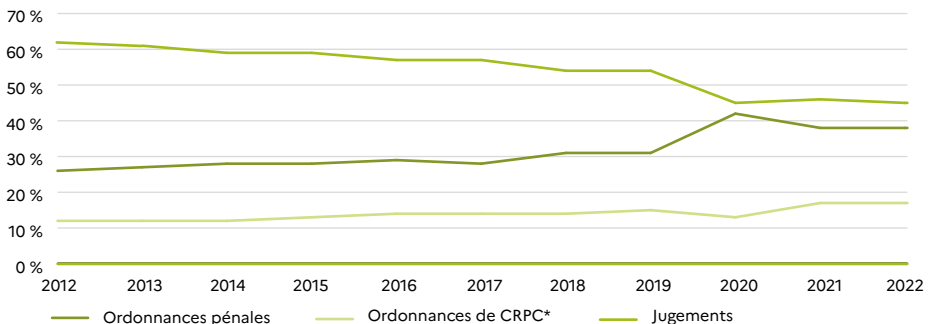
1. En décisions-personnes pour les tribunaux correctionnels, de police, les juridictions de proximité et juges et tribunaux pour enfants. En décisions pour la Cour de cassation, les cours d'appel et les cours d'assises. Une décision portant sur deux personnes vaut deux décisions-personnes, soit autant que de décisions portant sur une personne.

2. Les données relatives aux contraventions de 5<sup>e</sup> classe ne sont plus disponibles depuis 2018.

3. Ne concerne que les cours criminelles siégeant à la cour d'appel.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, Cadres du parquet, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, fichier statistique Cassiopée ; rapport annuel de la Cour de cassation.

## Décisions rendues par les tribunaux correctionnels

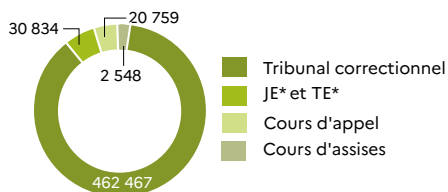


Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

## Condamnations en 2022 (hors tribunaux de police)

Unité : condamnation

	Total
<b>Toutes infractions</b>	<b>516 608</b>
Crimes	2 400
Délits	508 106
Contraventions de 5 <sup>e</sup> classe	6 102



Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national (données provisoires).

## Condamnations et compositions pénales en 2022 selon la nature de l'infraction principale

	Condamnations	dont prononcées par les juridictions pour mineurs	Compositions pénales
<b>Total</b>	<b>516 608</b>	<b>30 834</b>	<b>48 504</b>
<b>Crime</b>	<b>2 400</b>	<b>163</b>	<b>so</b>
Viol	1 205	138	so
Homicide et violence volontaires	843	9	so
Vol criminel	295	16 <sup>1</sup>	so
Autres crimes	57		so
<b>Délit</b>	<b>508 106</b>	<b>30 475</b>	<b>45 597</b>
Circulation routière et transport	199 943	1 363	23 379
Atteinte aux biens	85 884	14 297	3 074
<i>Vol, recel</i>	62 896	11 254	1 805
<i>Escroquerie, abus de confiance</i>	11 948	1 168	598
<i>Destruction, dégradation</i>	11 040	1 875	671
Atteinte à la personne	114 590	7 392	12 291
<i>Coups et violences volontaires</i>	76 850	5 149	9 037
<i>Homicide et blessures involontaires</i>	7 296	103	911
<i>Délit sexuel</i>	9 116	1 191	232
<i>Autres atteintes à la personne</i>	21 328	949	2 111
Infraction à la législation sur les stupéfiants	50 490	5 279	2 251
Infraction à la législation économique et financière	10 274	104	893
Atteinte à l'ordre administratif et judiciaire	25 010	1 382	1 403
Commerce et transport d'armes	7 643	401	721
Faux en écriture publique ou privée	5 496	14	473
Atteinte à l'environnement	2 217	6	713
Autres délits	6 559	237	399
<b>Contravention de 5<sup>e</sup> classe (hors tribunal de police)</b>	<b>6 102</b>	<b>196</b>	<b>2 907</b>
Circulation routière	3 684	5	701
Violence volontaire ou involontaire de faible gravité	1 051	135	670
Atteinte aux biens	476	44	171
Atteinte à l'environnement	354		370
Autres contraventions <sup>1</sup>	537	12 <sup>1</sup>	995

1. Afin de respecter le secret statistique, les effectifs ont été fusionnés.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques (données provisoires).

## Condamnations et compositions pénales depuis 1986



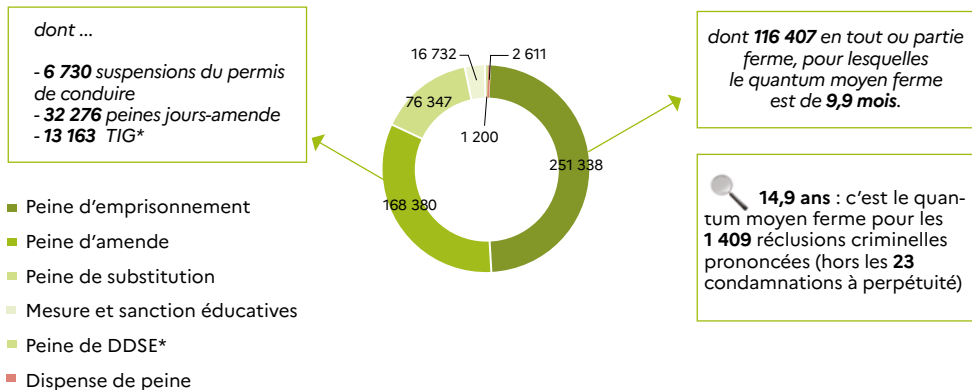
**Notes 1** : Les baisses de 1988, 1995 et 2002 sont dues aux lois d'amnistie.

**Notes 2** : Les données de 2021 sont semi-définitives, celles de 2022 provisoires.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

# Condamnations en 2022<sup>1</sup> (hors compositions pénales) Crimes, délits, contraventions de 5<sup>e</sup> classe (hors tribunaux de police)

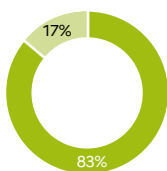
516 608 peines et mesures principales prononcées



Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

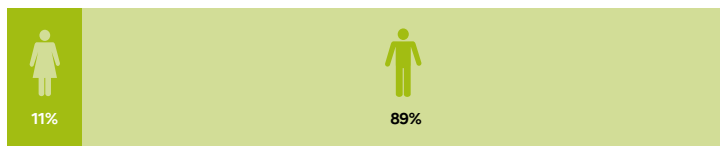
## > Caractéristiques sociodémographiques des 423 822 condamnés

### Nationalité

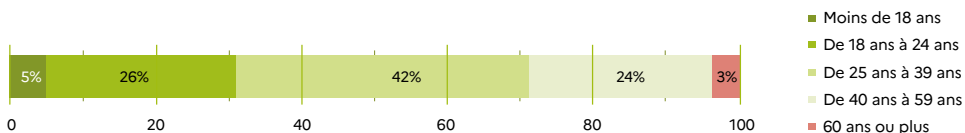


■ Français ■ Étrangers

### Sexe



### Âge



1. Données provisoires.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

## Taux de récidivistes et de réitérants parmi les condamnés en 2022<sup>1</sup> (hors composition pénale)

Le taux de récidivistes correspond à la proportion de condamnés de 2022 en état de récidive légale [art 132-8 à 132-10 du Code pénal].

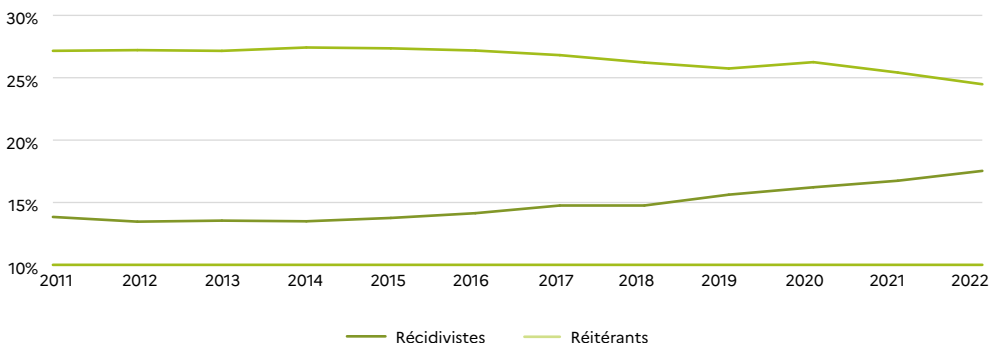
Le taux de réitérants correspond à la proportion des condamnés de 2022 qui avaient déjà été condamnés pour un délit dans les cinq ans précédents [art 132-16-7 al.1 du Code pénal], hors récidive légale.

Récidivistes et réitérants parmi les individus condamnés en 2022			
Nature de l'infraction principale sanctionnée	Taux de récidivistes (en %) (a)	Taux de réitérants (en %) (b)	Total de récidivistes et de réitérants (en %) (a+b)
<b>Tous types de crimes</b>	<b>9,1</b>	<b>so</b>	<b>so</b>
Homicides volontaires	7,1		
Viols	5,6		
Vols criminels	22,5		
<b>Tous types de délits</b>	<b>17,5</b>	<b>24,5</b>	<b>42,0</b>
<i>dont vols, recels</i>	25,6	24,2	49,8
<i>destructions, dégradations</i>	7,4	34,2	41,6
<i>conduite en état alcoolique</i>	21,4	12,0	33,4
<i>violences volontaires</i>	18,4	20,9	39,3
<i>délits sexuels</i>	7,2	11,0	18,2
<i>outrages et rébellions</i>	10,6	45,8	56,4
<i>ILS*</i>	20,4	30,7	51,1

1. Données provisoires.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

### Proportion de récidivistes et de réitérants parmi les condamnés depuis 2011



Note : les données de 2021 sont semi définitives et celles de 2022 provisoires.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national des personnes physiques.

# L'ACTIVITÉ PÉNITENTIAIRE

## Le milieu fermé

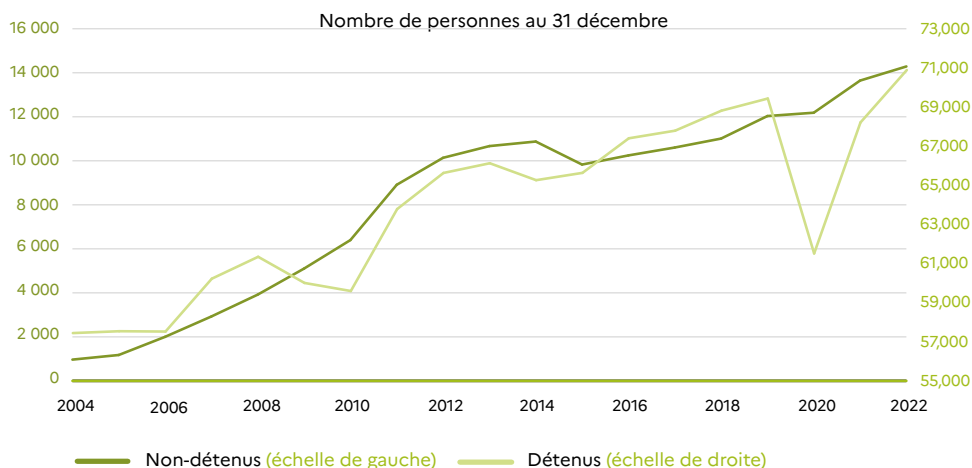
85 311 personnes prises en charge par un établissement pénitentiaire, dont...

Établissements pénitentiaires accueillant des écroués au 31 décembre 2022	Nombre d'établissements	Condamnés détenus	Condamnés non détenus	Prévenus (en détention provisoire)	Taux d'occupation carcérale (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>179</b>	<b>49 338</b>	<b>14 286</b>	<b>21 687</b>	<b>119,1</b>
Maisons d'arrêt	79	12 616	6 111	9 124	133,7
Centres pénitentiaires	54	25 276	6 700	12 305	123,5
Établissements pour peine	39	11 338	1 466	98	91,3
Établissements pénitentiaires pour mineurs	6	78	9	133	61,3
Établissement public de santé national <sup>1</sup>	1	30	0	27	67,9

1. Relève du ministère de la santé.

Source : ministère de la justice/DAP/EX3, statistiques des personnes écrouées en France.

## Évolution de la population prise en charge par le milieu fermé



Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Génésis.

**Note :** sont comptabilisées parmi les détenus les personnes incarcérées, celles placées à l'extérieur avec hébergement ou en semi-liberté. Sont comptabilisées parmi les non-détenus les personnes placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur sans hébergement. Sont comptabilisées parmi les prévenus les personnes placées en détention provisoire.

## Le milieu fermé

### Caractéristiques des personnes écrouées au 31 décembre 2022

	Prévenus (détenus)	Condamnés prévenus (détenus)	Condamnés détenus	Condamnés non détenus	Ensemble
<b>Total</b>	<b>18 779</b>	<b>2 908</b>	<b>49 338</b>	<b>14 286</b>	<b>85 311</b>
Femmes	836	42	1 385	791	3 054
Hommes	17 943	2 866	47 953	13 495	82 257
Moins de 18 ans	366	12	225	40	643
18 à 19 ans	964	120	1 464	245	2 793
20 à 24 ans	3 518	757	8 452	2 311	15 038
25 à 29 ans	3 271	667	8 805	2 683	15 426
30 à 34 ans	2 949	485	8 014	2 468	13 916
35 à 39 ans	2 450	370	6 885	2 121	11 826
40 à 44 ans	1 827	228	5 220	1 551	8 826
45 à 49 ans	1 203	125	3 640	1 054	6 022
50 à 54 ans	872	74	2 652	755	4 353
55 à 59 ans	597	30	1 676	487	2 790
60 ans ou plus	762	40	2 305	571	3 678
Français	13 111	2 333	37 515	12 958	65 917
Étrangers	5 631	570	11 775	1 315	19 291
Apatrides et non renseigné	37	5	48	13	103

Note : sont comptabilisées parmi les détenus les personnes placées en détention simple, celles placées à l'extérieur avec hébergement ou en semi-liberté. Sont comptabilisées parmi les non-détenus les personnes placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur sans hébergement.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Genésis.

### Personnes condamnées écrouées au 31 décembre 2022 selon le quantum ferme prononcé

	Condamnés détenus <sup>1</sup>	Condamnés non détenus	Total
<b>Ensemble</b>	<b>52 246</b>	<b>14 286</b>	<b>66 532</b>
6 mois ou moins	3 934	3 772	7 706
De plus de 6 mois à 1 an	8 143	5 520	13 663
De plus de 1 an à 2 ans	11 728	2 635	14 363
De plus de 2 ans à 5 ans	12 731	1 504	14 235
De plus de 5 ans à 10 ans	5 931	474	6 405
De plus de 10 ans à 20 ans	6 627	276	6 903
De plus de 20 ans à 30 ans	1 892	50	1 942
Perpétuité	477	7	484
Non renseigné	783	48	831

1. y compris condamnés-prévenus.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Genésis.

## Nombre de libérations et durée de placement sous écrou en 2022

	Libérations
<b>Total</b>	<b>98 604</b>
dont libérations conditionnelles	7 040
libérations sous contrainte	1 734

Indicateurs de durée moyenne <sup>1</sup> de placement sous écrou (en mois)	
Condamnés détenus	7,7
Condamnés non détenus	5,7
Prévenus (en détention provisoire)	3,7

1. Méthode de calcul : population moyenne sur l'année / moyenne sur l'année du nombre mensuel de nouveaux entrants.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Genésis ; ministère de la justice/DAP/SA/EX3, statistique trimestrielle des personnes écrouées en France.

## Le milieu ouvert

Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, assisté de l'un des **103** services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

## Caractéristiques des personnes suivies par les SPIP en milieu ouvert

Personnes majeures suivies au 31 décembre 2022	Condamné <sup>1</sup>	Condamné soumis à une mesure de sûreté <sup>2</sup>	Prévenu <sup>3</sup>	Total
<b>Total</b>	<b>159 990</b>	<b>6 969</b>	<b>5 815</b>	<b>172 774</b>
Femmes	11 443	192	469	<b>12 104</b>
Hommes	148 547	6 777	5 346	<b>160 670</b>
18 à 24 ans	30 386	279	1 367	<b>32 032</b>
25 à 29 ans	24 492	434	1 008	<b>25 934</b>
30 à 39 ans	46 553	1 447	1 567	<b>49 567</b>
40 ans et plus	58 549	4 809	1 866	<b>65 224</b>
Non renseigné	10	0	7	<b>17</b>
Français	144 772	6 591	4 995	<b>156 358</b>
Étrangers	15 218	378	820	<b>16 416</b>

1. Personne suivie pour une mesure post-sentencielle, hors mesure de sûreté.

2. Personne suivie pour une mesure de sûreté dans le cadre de sa condamnation.

3. Personne suivie dans le cadre d'une mesure présentencielle.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique APPI.

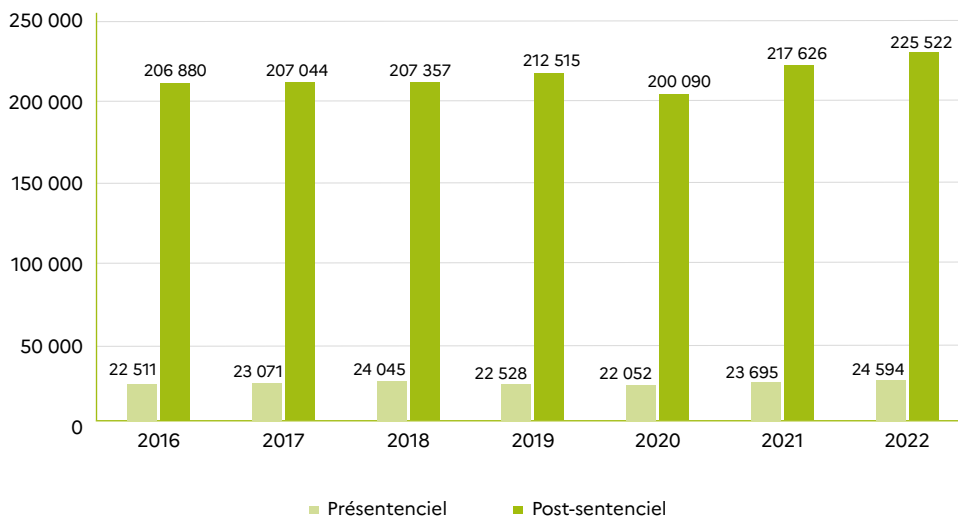


## Mesures de milieu ouvert

		Mesures en cours au 31 décembre 2022	Mesures clôturées en 2022	Durée médiane de suivi des mesures clôturées en 2022 (en mois)
Mesures présentencielle	ARSE* / ARSEM*	539	756	6,3
	CJ*	6 223	4 063	7,7
	<b>Ensemble</b>	<b>6 762</b>	<b>4 819</b>	<b>7,3</b>
Mesures post-sentencielle	Sursis probatoire	138 317	45 670	18,6
	LC*	4 064	6 978	5,6
	TIG*	18 774	19 983	13,7
	Autres mesures	21 928	40 365	25,2
	<b>Ensemble</b>	<b>183 083</b>	<b>112 996</b>	<b>18,7</b>
Mesures de sûreté suite à une condamnation	PSEM*	38	13	26,2
	SJ*	248	123	26,0
	SSJ*	7 619	2 066	48,5
	<b>Ensemble</b>	<b>7 905</b>	<b>2 202</b>	<b>47,2</b>
<b>Ensemble</b>		<b>197 750</b>	<b>120 017</b>	<b>18,6</b>

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique APPI.

## Personnes placées sous main de justice au 31 décembre (milieu ouvert et fermé confondus)



Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique APPI (milieu ouvert) et fichier statistique Génésis (milieu fermé).

# LA JUSTICE DES MINEURS

	en matière civile	en matière pénale
<b>Nombre d'affaires nouvelles en 2022<sup>1</sup></b>	83 210	150 814

<sup>1</sup> Nombre de saisines du juge des enfants en assistance éducative (en instance initiale) et du parquet en matière pénale.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, tableaux de bord des mineurs (civil), fichier statistique Cassiopée (pénal).

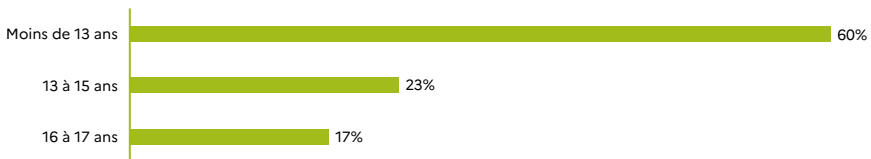
## Mineurs en danger en 2022

<b>Origine des signalements en 2022</b>	
<b>Total</b>	<b>112 919</b>
Aide sociale à l'enfance	76 535
Police, gendarmerie	3 941
Éducation nationale	2 948
Milieu médical	2 202
Origine autre ou inconnue	27 293

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, tableaux de bord des juridictions pour mineurs.

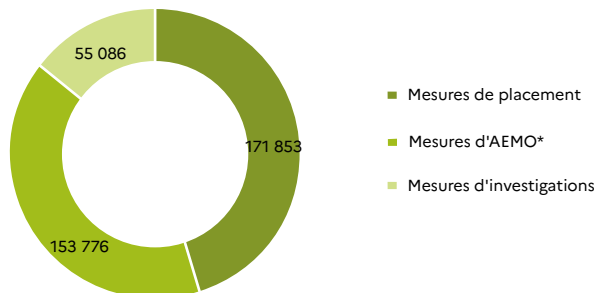
### Activité des juges des enfants

112 919 mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi, dont âgés de...



**254 462 mineurs suivis par le juge des enfants<sup>1</sup> au 31 décembre 2022**

**380 715 mesures individuelles prononcées (nouvelles et renouvelées)**



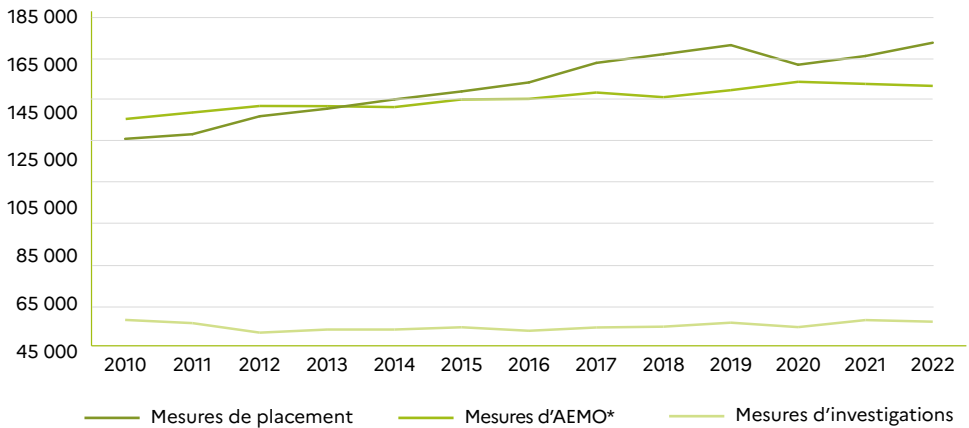
### Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial

Nombre de familles faisant l'objet d'une MJAGBF* (nouvelle et renouvelée)	12 669
Nombre de mineurs appartenant à ces familles	31 032

1. Hors mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF).

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, tableaux de bord des juridictions pour mineurs.

## Nombre de mesures individuelles prononcées



Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants.

## Durée moyenne de traitement des affaires en 2022 (en mois)

Prise en charge éducative au titre de l'enfance en danger <sup>1</sup>	6,2
Affaires en assistance éducative, entre la saisine du juge des enfants et la 1 <sup>re</sup> décision au fond	4,1

1. Durée moyenne des mesures civiles (art. 375 CC) d'investigation, de placement et de milieu ouvert terminées en 2022.

Sources : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants ; ministère de la justice/DPJJ\*.

# Mineurs auteurs d'infractions pénales en 2022

## Origine des saisines

Police	89 900
Gendarmerie	44 734
Justice	1 563
Autre origine	14 617
<b>Total</b>	<b>150 814</b>

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

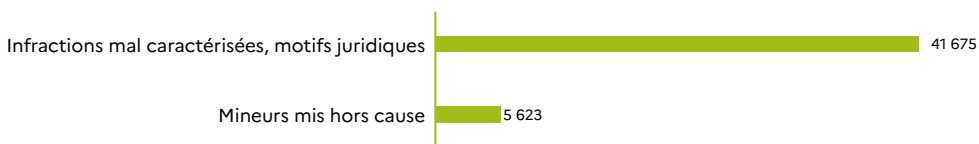
## Activité des parquets concernant les mineurs en 2022

<b>Ensemble des affaires traitées</b>	<b>132 868</b>
avec un auteur mineur	98 281
avec plusieurs auteurs dont au moins un mineur	34 587

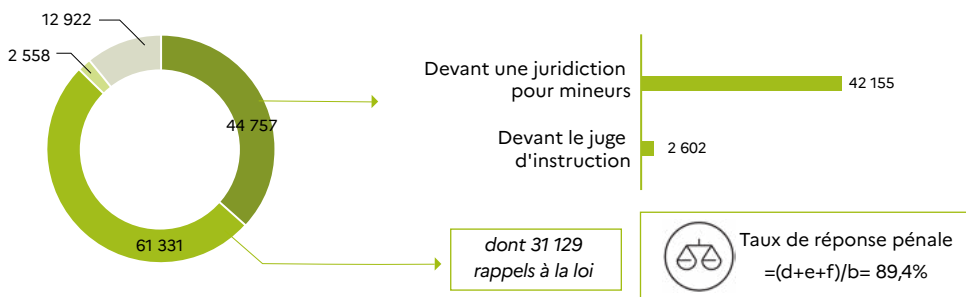
### 168 866 mineurs dans les affaires traitées (a+b)



### 47 298 mineurs dans les affaires non poursuivables (a)



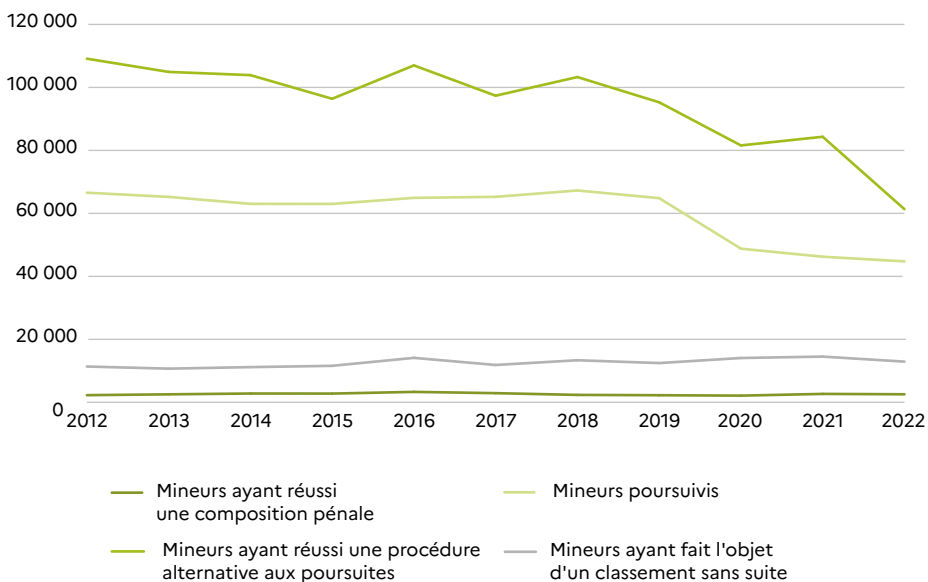
### 121 568 mineurs dans les affaires poursuivables (b)



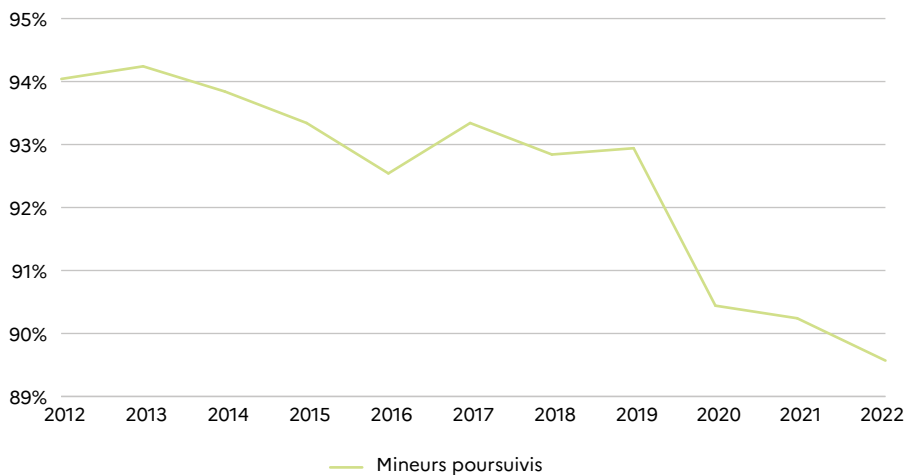
- Mineurs poursuivis (d)
- Mineurs ayant réussi une procédure alternative aux poursuites (e)
- Mineurs ayant réussi une composition pénale (f)
- Mineurs ayant fait l'objet d'un classement sans suite

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

## Orientations des mineurs dans les affaires poursuivables



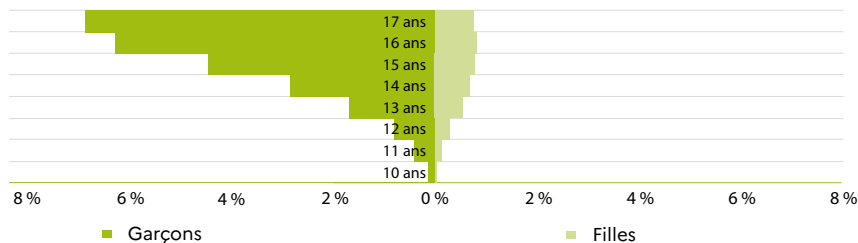
## Évolution du taux de réponse pénale = $(d+e+f)/b$



Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

## Mineurs auteurs d'infractions pénales en 2022

### Taux de mineurs poursuivables par sexe et par âge



**Lecture** : en 2022, pour 100 garçons âgés de 17 ans (âge au moment des faits), 7 ont été impliqués dans des affaires poursuivables.

**Note** : un mineur est compté autant de fois qu'il est revenu en justice en 2022.

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

### Activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

<b>Mineurs auteurs d'infractions pénales dont les juridictions pour mineurs de 1<sup>re</sup> instance ont été saisies</b>	<b>44 166</b>
<b>Mesures provisoires prononcées<sup>1</sup></b>	<b>23 927</b>
Mesure éducative judiciaire provisoire	16 806
Contrôle judiciaire	5 412
Détention provisoire	1 709
<b>Mineurs jugés sur la culpabilité</b>	<b>55 979</b>
En audience de cabinet	33 450
En audience de tribunal pour enfants	22 529
<b>Mineurs relaxés totalement</b>	<b>4 197</b>
<b>Mineurs déclarés coupables</b>	<b>51 782</b>
<b>Mineurs condamnés<sup>2</sup></b>	<b>40 063</b>
<b>Peines et mesures prononcées</b>	<b>50 072</b>
Dispense de peine, de mesure ou déclaration de réussite éducative	3 313
Avertissement judiciaire	13 847
Mesure éducative judiciaire	9 009
Interdiction, confiscation, autres peines <sup>3</sup>	5 209
Peine de stage	1 660
Peine de TIG	2 330
Amende ferme ou avec sursis	1 321
Emprisonnement avec sursis simple total	5 203
Emprisonnement avec sursis probatoire total	2 920
Emprisonnement ferme ou en partie ferme	3 313
Peine ou mesure non identifiée	1 947

1. Mesures prononcées par les juges des enfants et les juges des libertés et de la détention, hors filière instruction.

2. Les mineurs déclarés coupables en audience d'examen de la culpabilité sont comptabilisés une fois leur sanction prononcée, à l'issue de leur mise à l'épreuve éducative.

3. Le décompte de certaines peines a été revu. En conséquence, ces résultats ne sont pas comparables à ceux des années précédentes.

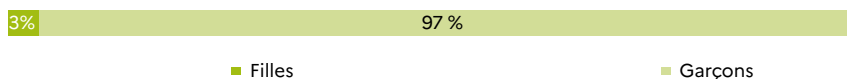
Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Cassiopée.

## Les mineurs suivis en milieu fermé au 31 décembre 2022

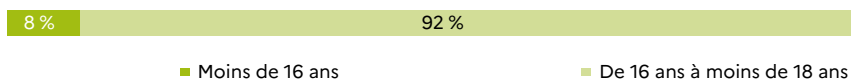
<b>Total</b>	<b>643</b>
Prévenus (détenus)	366
Condamnés-prévenus (détenus)	12
Condamnés détenus	225
Condamnés non détenus	40
<i>Part de la détention provisoire</i>	57%
Durée moyenne <sup>1</sup> de placement sous écrou (en mois)	3,9

1. Durée moyenne à la date du 31 décembre 2022 pour ceux qui sont sous écrou à cette date.

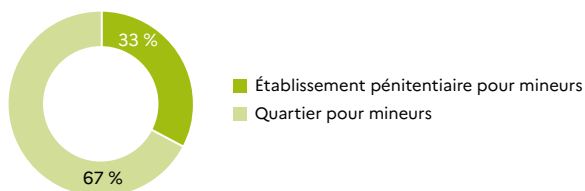
### Sexe



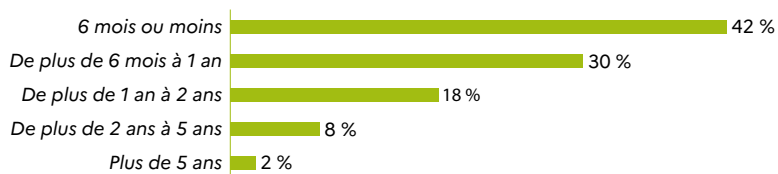
### Âge



### Mineurs détenus au 31 décembre 2022 selon le type d'établissement



### Durée de peine ferme prononcée (condamnés)



Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, fichier statistique Génésis.

## Activité de la protection judiciaire de la jeunesse en 2022

	À la charge de l'État-DPJJ* et confiée au		Mesures d'accueil à l'ASE* ou d'action éducative en milieu ouvert
	secteur public	secteur associatif	
	Mesures suivies en 2022		Mesures en cours au 31/12/2021
<b>Mesures suivies dans l'année</b>			
<b>Investigation</b>	<b>64 481</b>	<b>23 764</b>	
au titre de l'enfance délinquante	53 343	11	
de l'enfance en danger	11 138	23 753	
de la protection des jeunes majeurs	0	0	
<b>Placement</b>	<b>4 971</b>	<b>3 321</b>	<b>157 200</b>
au titre de l'enfance délinquante	4 883	3 290	
de l'enfance en danger	24	8	
de la protection des jeunes majeurs	64	23	
<b>Milieu ouvert</b>	<b>103 716</b>	<b>8 387</b>	<b>120 700</b>
au titre de l'enfance délinquante <sup>1</sup>	102 709	nc	
de l'enfance en danger	811	0	
de la protection des jeunes majeurs	196	<5	
<b>Mesures éducatives d'accueil de jour</b>	<b>226</b>		
<b>Total</b>	<b>173 785</b>	<b>35 472</b>	<b>278 000</b>
au titre de l'enfance délinquante	161 552	11 684	
de l'enfance en danger	11 973	23 761	
de la protection des jeunes majeurs	260	27	
<b>Jeunes suivis dans l'année, toutes mesures et tous fondements juridiques confondus</b>			
Moins de 13 ans		29 %	57 %
de 13 à 15 ans		17 %	23 %
de 16 à 17 ans		27 %	20 %
18 ans ou plus		27 %	0 %
Garçons		74 %	57 %
Filles		26 %	43 %
<b>Nombre de jeunes suivis</b>		<b>131 795</b>	<b>nd</b>

1. Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

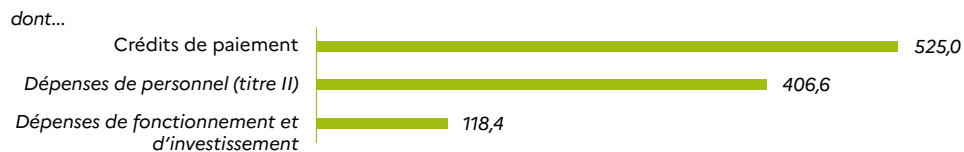
Sources : ministère de la justice/DPJJ\* ; ministère de la santé/Drees, enquête Aide sociale.



# LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

## Les moyens en 2023

En millions d'euros



Source : PLF 2023 relatif au Conseil d'État et autres juridictions administratives.

## Missions des avocats rétribuées au titre de l'aide juridictionnelle en 2022

	Nombre de missions rétribuées	Montant accordé (en millions d'€)
Toutes juridictions administratives	99 300	52,2

Source : ministère de la justice/SG/SEM/SDSE, exploitation des statistiques de l'UNCA - états des trésoreries des CARPA.

# Activité des juridictions administratives en 2022<sup>1</sup>

## Activité des 42 tribunaux administratifs

Affaires enregistrées	241 187
Affaires jugées	232 332
Affaires en instance au 31 décembre	200 093
Délai théorique d'écoulement du stock <sup>2</sup> (en mois)	10,3
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	315

## Activité des 8 cours administratives d'appel

Affaires enregistrées	30 446
Affaires jugées	31 981
Affaires en instance au 31 décembre	28 845
Délai théorique d'écoulement du stock <sup>2</sup> (en mois)	10,8
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	112

## Activité du Conseil d'État

Affaires enregistrées (selon le mode de saisine)	9 772
Affaires réglées	9 833
Affaires en instance au 31 décembre	5 387
Délai théorique d'écoulement du stock <sup>2</sup> (en mois)	6,6
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	158

1. Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire.
2. Égal au rapport entre le nombre d'affaires en cours et le nombre moyen d'affaires terminées par mois.

Source : Conseil d'État, Rapport public de l'activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2022.

## Liste des sigles et abréviations

---

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AJ	Aide juridictionnelle
ARSE	Assignation à résidence avec surveillance électronique
ARSEM	Assignation à résidence sous surveillance électronique mobile
ASE	Aide sociale à l'enfance
BAJ	Bureau d'aide juridictionnelle
CARPA	Caisse des règlements pécuniaires des avocats
CCD	Cour criminelle départementale
CDAD	Conseil départemental de l'accès au droit
CJ	Contrôle judiciaire
CJPM	Code de la justice pénale des mineurs
CRPC	Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
CSS	Classement sans suite
DDSE	Détention à domicile sous surveillance électronique
DPJJ	Direction de la protection juridique de la jeunesse
ILS	Infraction à la législation des stupéfiants
JE	Juge des enfants
JEX	Juge de l'exécution
JLD	Juge des libertés et de la détention
LC	Liberté conditionnelle
LFI	Loi de finances initiale
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
MJAGBF	Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial
MJD	Maison de la justice et du droit
OPJ	Officier de police judiciaire
PIM	Présentation immédiate
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
PSEM	Placement sous surveillance électronique mobile
PV	Procès-verbal
RAP	Rapport annuel de performance
RLJ	Redressement de liquidation judiciaire
SJ	Surveillance judiciaire
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSJ	Suivi socio-judiciaire
TC	Tribunal de commerce
TE	Tribunal pour enfants
TGI	Tribunal de grande instance
TI	Tribunal d'instance
TIG	Travail d'intérêt général
TJ	Tribunal judiciaire
TMC	Tribunal maritime de commerce
TMFPO	Tentative de médiation familiale préalable obligatoire
nc	non communiqué en raison du secret statistique
nd	non disponible
so	sans objet

## Plus d'informations sur le site du ministère de la Justice

<https://www.justice.gouv.fr>

### Toutes les publications du SSM justice

<https://www.justice.gouv.fr/documentation/etudes-statistiques>

#### “CHIFFRES-CLÉS DE LA JUSTICE”

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la justice  
Sur le site du ministère de la justice, rubrique [Documentation/Etudes et statistique/Chiffres clés](#)

---

#### “RÉFÉRENCES STATISTIQUES JUSTICE”

Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'activité judiciaire annuelle en une soixantaine de fiches  
Sur le site du ministère de la justice, rubrique [Documentation/Etudes et statistiques/Références Statistiques Justice](#)

---

#### “INFOSTAT JUSTICE”

Des analyses approfondies régulières sur des thématiques d'actualité

Les derniers numéros parus :

195. La traite et l'exploitation des êtres humains en 2022 : une approche par les données administratives
194. Le Code de la justice pénale des mineurs, un premier bilan statistique à 15 mois
193. Les infractions à caractère raciste, prédominance de l'injure publique
192. Les ordonnances de protection contre les violences conjugales : près de 7 demandes sur 10 accordées entre 2019 et 2021
191. Près de 750 condamnations par an pour homicide
190. 50 000 personnes condamnées et en prison fin 2021

Disponible sur le site du ministère de la justice : [Documentation/Etudes et statistiques/Infostat Justice](#)

---

#### “INFOS RAPIDES JUSTICE”

Une mise à disposition rapide d'indicateurs centraux dans le domaine de la justice

Les derniers numéros parus :

8. Des familles dans plus de 4 affaires de squats sur 10
7. Sortants de prison en 2016 et 2017 : une récidive à un an stable
6. Les maisons de justice et du droit en 2022 : 1,4 million de personnes accueillies
5. La réparation de la détention provisoire à tort en 2022 : un montant moyen d'indemnisation de 26 000 € en 2022
4. Le contentieux de l'environnement en 2021 : 18 200 affaires relatives au contentieux de l'environnement traitées par le parquet
3. La récidive des sortants de prison de 2016 : plus de la moitié ont commis une nouvelle infraction dans les trois ans

Disponible sur le site du ministère de la justice : [Documentation/Etudes et statistiques/ Infos Rapides Justice](#)

---

Pour une publication imprimée, adresser votre demande à :  
Ministère de la justice, Sous-direction de la Statistique et des Études  
13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01